

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

SEANCE PUBLIQUE

9 février 2024

L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, s'est réunie ce jour en séance publique. Les élus ont notamment tenu le débat d'orientation budgétaire 2024.

Malgré un contexte incertain, marqué par la chute des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), une recette de TVA plus faible que prévue, et un retrait structurel de l'Etat qui, année après année, ne cesse de réduire la part de ses compensations, le Département des Hauts-de-Seine confirme son engagement en faveur des solidarités et sa politique d'investissement. La gestion sérieuse et responsable des deniers publics dont le Département fait preuve depuis toujours permet aujourd'hui à la collectivité de maintenir le cap qu'elle s'est fixé pour améliorer les conditions et le cadre de vie des Hauts-séquanais, à l'heure où les départements de France font tous face à une crise inédite de leur modèle de financement.

En 2024, le Département prévoit ainsi un budget dédié aux solidarités de l'ordre de 980 millions d'euros, en hausse pour la sixième année consécutive. Il poursuivra ses investissements en faveur de l'attractivité et du développement durable du territoire hauts-séquanais, auxquels il consacrera environ 650 millions d'euros.

Un contexte difficile pour l'ensemble des départements, qui impacte le Département des Hauts-de-Seine sans compromettre sa capacité à agir

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu dans un contexte détérioré pour les départements, confrontés à une **baisse importante de leurs recettes** (due principalement à l'effondrement des DMTO) et à une **hausse de leurs dépenses de fonctionnement**, en raison de l'augmentation des besoins dans le domaine social, de l'inflation et des nombreuses mesures prises par l'Etat, sans concertation et sans compensation. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, les DMTO ont chuté de plus de 200 millions d'euros en 2023, tandis que les dépenses contraintes augmentaient de 64 millions d'euros.

Cette situation est le résultat des décisions qui, au cours des dernières années, ont créé une **dépendance injustifiée des départements vis-à-vis de l'Etat** : baisse drastique de la dotation globale de fonctionnement (DGF), amputée des deux-tiers pour le Département des Hauts-de-Seine depuis 2014 – soit un manque à gagner cumulé de près de 1,4 milliard d'euros en 10 ans –, suppression de tout levier fiscal avec le transfert aux communes de l'intégralité de la taxe sur le foncier bâti, suppression de la CVAE.

La gestion sérieuse et responsable du Département des Hauts-de-Seine lui permet de faire face à cet « **effet ciseaux** » (chute des recettes et augmentation des dépenses), sans qu'il n'ait besoin de remettre en question ses politiques volontaristes en faveur des solidarités, de l'attractivité et du développement durable.

En mobilisant son fonds de roulement et en recourant à l'emprunt – pour la première fois après sept années consécutives de désendettement – afin de financer ses investissements, **le Département**

affirme plus que jamais sa mobilisation au service des Hauts-séquanais. Les Hauts-de-Seine sont aujourd'hui le sixième département le moins endetté de France – et le premier d'Ile-de-France –, et sa situation financière solide lui permet d'emprunter de l'ordre de 350 millions.

Les solidarités, une priorité départementale

Chef de file de l'action sociale, le Département poursuivra en 2024 ses politiques pour renforcer la cohésion sociale et territoriale dans les Hauts-de-Seine, pour lesquelles il prévoit un budget de l'ordre de 980 M€.

Cette volonté se concrétise par le montant consacré aux **allocations individuelles de solidarités (RSA, PCH, APA)** qui, malgré la baisse continue des compensations dues par l'Etat, devrait représenter **plus de 340 millions d'euros**.

Au-delà de ces allocations, l'action du Département vise à garantir un **accompagnement global et de proximité des Hauts-séquanais**, à tous les moments de la vie, de la petite enfance au grand âge. En ce sens, le renforcement du maillage des services des solidarités territoriales se poursuivra, avec notamment l'inauguration de deux pôles sociaux (Antony et Clichy).

Plus largement, les programmes conduits par le Département pour la **rénovation urbaine**, pour le développement d'une offre de **logements abordables favorisant la mixité**, pour promouvoir l'**égalité entre les femmes et les hommes**, pour des **activités éducatives** de qualité en direction de la jeunesse ou encore pour promouvoir l'**accès à la culture et aux sports pour tous** – tout particulièrement en cette année olympique – seront autant de dispositifs structurants qui, en 2024, contribueront au renforcement du lien social, à l'égalité des chances et à la réussite de chacun.

Favoriser l'attractivité et le développement durable des Hauts-de-Seine

Des investissements maintenus à un niveau élevé

Pour continuer d'améliorer le cadre de vie des habitants et relever les défis de la transition écologique, le Département confirme sa trajectoire d'investissement à un haut niveau : environ 650 millions d'euros seront budgétés en 2024, quand la moyenne était de 420 millions d'euros sur la période 2018-2022.

Dans la continuité de la stratégie présentée au début du mandat, ces investissements concerneront notamment :

- Les **mobilités**, pour développer l'offre de transports collectifs, déployer le plan vélo et aménager la voirie départementale ;
- Les **collèges**, avec la reconstruction du collège de Malakoff, et le lancement des travaux des nouveaux collèges prévus à Châtenay-Malabry, au Plessis-Robinson et à Bagneux ;
- Les **équipements culturels et sportifs** : 2024 sera marquée par l'inauguration du stade départemental Yves-du-Manoir – qui accueillera cet été les épreuves de hockey sur gazon des Jeux olympiques et paralympiques –, le début des travaux du centre aquatique départemental de la Grenouillère, et la poursuite des travaux du Musée du Grand Siècle ;
- La préservation et la **valorisation des ressources et des espaces naturels** avec, entre autres, l'acquisition de nouveaux parcs départementaux, à Châtenay-Malabry et à Boulogne-Billancourt, et la poursuite des aménagements des berges de Seine ;
- Une politique volontariste en faveur de la **rénovation énergétique** et du **développement des énergies renouvelables**, marquée par la création d'un opérateur départemental dont la mission sera de soutenir les communes, de créer des synergies avec les acteurs du secteur et de promouvoir l'innovation pour développer un véritable mix énergétique, et fournir ainsi aux Hauts-séquanais une énergie locale, décarbonée, à un coût optimal.

Un soutien actif aux communes

Le Département soutient les villes des Hauts-de-Seine dans le cadre d'un partenariat fort, structuré par les contrats de développement. Six contrats seront renouvelés cette année (Garches, Montrouge, Nanterre, Puteaux, Vaucresson, Villeneuve-la-Garenne). En 2024, le montant total versé aux trente-six communes sera de **26 millions d'euros en fonctionnement** et **62 millions d'euros en investissement**, pour accompagner la construction et la rénovation d'écoles, d'équipements sociaux, sportifs et culturels, ou encore des opérations d'aménagement urbain.

Depuis 2021, les opérations exemplaires en matière de développement durable, de protection de l'environnement et d'adaptation au changement climatique bénéficient d'un soutien financier renforcé de la part du Département.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « **Quartier d'avenir** », doté d'une enveloppe pluriannuelle de 150 millions d'euros, le Département poursuivra son action en faveur du renouvellement urbain à Bagneux, Clamart, Clichy, Gennevilliers, Malakoff et Nanterre.

« L'effet ciseaux, dû à une baisse subie de nos recettes et à une augmentation structurelle des dépenses de fonctionnement qui l'est tout autant, menace clairement l'équilibre financier des départements, dont certains se trouvent aujourd'hui dans l'incapacité de boucler leur budget, quand d'autres se concentrent sur leurs strictes compétences obligatoires ou se résignent à réduire drastiquement leurs investissements.

Si nous n'en sommes pas à cette extrémité dans les Hauts-de-Seine, alors même que nous sommes parmi les plus touchés par cette baisse des recettes, ce n'est le fruit ni du hasard, ni de la chance.

C'est au contraire le résultat de la gestion sérieuse de nos finances qui prévaut depuis toujours et qui, après nous avoir permis de mobiliser rapidement et efficacement des moyens exceptionnels au moment de la crise sanitaire du COVID pour mettre en place notre plan d'urgence, après nous avoir permis d'accompagner nos concitoyens face à la crise énergétique et inflationniste des deux dernières années, nous permet aujourd'hui de maintenir les ambitions que je nous ai fixées au début du mandat, marquées par un engagement résolu en faveur des solidarités et une politique d'investissement volontariste. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Anl r_ar npe qqc

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Muriel Hoyaux

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

